

Avis de constitution

SOCIETE « ARC-EN-CIEL VISION SARL » en abrégé « A.E.C.V »

Siège ABIDJAN, ATTECOUBE CAMP DOUANE, NON
LOIN DU MAQUIS ANOMAMBO, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 06/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARC-EN-CIEL VISION SARL » en
abrégé « A.E.C.V »

Objet : TRANSPORT PUBLIQUE DE PERSONNES;
TRANSPORT PUBLIQUE DE MARCHANDISES;
COMMERCIALISATION DES PRODUITS VIVRIERS,
ALIMENTAIRES;
DIVERS;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social

ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, ATTECOUBE CAMP DOUANE, NON
LOIN DU MAQUIS ANOMAMBO, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) Mme DOUE MONDE REMY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12353 du 13/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°80294/GTCA/RC/2023 du 13/11/2023

